

OFFRE N°O03819110999: **policier municipal**[Accueil](#) > Offre n° O03819110999

Date de publication : 19/11/2019

## Synthèse de l'offre

## Localisation du lieu de travail

**Employeur :**

MAIRIE DE ST-MARTIN-  
LE-VINOUX  
40, avenue général leclerc  
38950 St-martin-le-vinoux

**Département de travail :** Isère**Poste à pourvoir le :** 02/01/2020**Date limite de  
candidature :** 13/12/2019**Type de l'emploi :** Emploi permanent**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métier :** Prévention et sécurité  
**Métier(s) :** Policière / Policier municipal-e

**Grade(s) recherché(s) :** Gardien brigadier  
Brigadier-chef principal

**Descriptif de l'emploi :** Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Cadre d'emploi : Agent de police Municipale - Catégorie : C

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire + prime + 13ème mois

**Missions :** Au sein d'une équipe de 4 agents (1 CdS, 2 APM, 1ASVP), vous aurez pour principales missions Assurer la prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité publique, de la sécurité et de la salubrité publique  
Assurer une police de proximité en tissant des liens avec les citoyens, les commerçants ainsi que les partenaires institutionnels.  
Veiller au respect de l'application des pouvoirs de police du maire,  
Patrouiller en véhicule, pédestre, transports en commun et VTT,  
Constater des infractions diverses notamment au Code de la route,  
Collaborer avec les forces de sécurité de l'État, de façon régulière et lors d'opérations conjointes.  
Rédiger des écrits professionnels,  
Utiliser le logiciel Ypolice (main courante, rapport, PV...) et de la verbalisation électronique (PVE).

<b>Profils demandés :</b>	<p>Spécificités :</p> <p>Forte présence à l'extérieur,</p> <p>Bonne condition physique permettant de participer aux séances hebdomadaires soit de GTPI ou de sport organisées par le service,</p> <p>Horaires définis en fonction des besoins du service (planning mensuel), travail en semaine, possibilité week-end et jours fériés en fonction des manifestations et cérémonies,</p> <p>Travail en équipe,</p> <p>Respect de la déontologie, sens du service public,</p> <p>Exercice soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue,</p> <p>Port d'armes de catégorie D, (Matraque, Tonfa, lacrymogène) et catégorie B (PIE),</p> <p>Port de la tenue réglementaire.</p> <p>Vous disposez de qualités relationnelles avérées et savez assurer la gestion des conflits,</p> <p>Vous êtes doté de réelles capacités d'analyse, d'écoute et de pédagogie et savez assurer la gestion des conflits,</p> <p>Vous avez une bonne connaissance de la réglementation en vigueur,</p> <p>Vous avez le sens du contact, un sens indéniable du service public et un profond respect de la déontologie,</p> <p>Vous maîtrisez les règles de la rédaction de rapports et comptes rendus,</p> <p>Vous êtes en capacité de travailler en équipe et savez être force de proposition,</p> <p>Vous avez une bonne maîtrise du vocabulaire générale et des techniques de communication,</p> <p>Vous êtes apte à porter de l'armement de catégorie B (arme de poing, diffuseur lacry &gt; 300 ml) et D (Tonfa, bâton télescopique),</p> <p>Vous êtes titulaire du permis B,</p>
<b>Temps de travail :</b>	Complet, 35h00 hebdomadaire

## Contact

**Téléphone collectivité :** 04 76 85 14 50

**Adresse e-mail :** [ressources.humaines@smlv.fr](mailto:ressources.humaines@smlv.fr)

### Informations complémentaires :

Horaire du lundi au vendredi entre 10h00 et 20h00 l'hiver, pouvant aller jusqu'à 23h00 l'été et certains samedis

Adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire - 40 Avenue Général Leclerc - 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Renseignements complémentaires : Arnaud MARE Chef de service stagiaire. 06.07.99.41.41

## Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.